



Les résultats provisoires des **élections municipales** confirment la victoire de la plateforme pro-Rajoelina dans la capitale et la plupart des grandes villes. Le TIM de Marc Ravalomanana et le MMM se disputent la seconde place. Le déclin du TIM, amorcé lors de la crise de 2009, se confirme. Le taux de participation, déjà faible lors des législatives, est en chute libre (33 %). Le nouveau maire d'Antananarivo, Naina Andriantsitohaina, ancien ministre des affaires étrangères et hommes d'affaires, compte sur sa proximité avec le pouvoir pour redresser la situation de la capitale qui s'est fortement dégradée durant le mandat de Lalao Ravalomanana, épouse de l'ex-chef de l'Etat.

Une fois encore, la **composition de la liste électorale** a été contestée, tant par le TIM que par l'ancien parti au pouvoir, le HVM. La CENI, accusée d'avoir procédé à des modifications de la liste, a fait l'objet de virulentes attaques, notamment de la part du candidat malheureux du TIM à la mairie de la capitale. Des appels à mobilisation ont été lancés par l'opposition, sans succès. Une surprenante rencontre a eu lieu à Paris entre Marc Ravalomanana et Hery Rajaonarimampianina, qui s'est conclue par un communiqué dénonçant « *les fraudes électorales* ». Dans un important communiqué, le SeFaFi a dressé son **bilan du cycle électoral 2018-2019** (quatre scrutins sur la période), assorti de plusieurs suggestions. Pour l'Observatoire, avec de tels taux d'abstention, la légitimité des élus pose question. Une désaffection croissante des électeurs qui doit être prise au sérieux.

**Le candidat malheureux du TIM aux municipales à Antananarivo a tenté de mobiliser ses partisans et les habitants d'Ambohitrimanjaka** opposés au projet « *Tana-Masoandro* ». La manifestation qu'il projetait d'organiser a été interdite. L'opposition entendait dénoncer les fraudes électorales qui auraient entaché les résultats des municipales dans la capitale. Un rassemblement s'est tenu devant le tribunal administratif pour le dépôt de requêtes en annulation. Rina Randriamasinoro, candidat-maire du TIM n'a été autorisé qu'à déléguer huit personnes pour pénétrer dans l'enceinte du tribunal. **Les juges administratifs ont jusqu'au 14 janvier pour statuer et proclamer les résultats officiels du scrutin du 27 novembre.** Son verdict pourra encore faire l'objet d'un recours devant le Conseil d'Etat. Une différence de seulement 5 926 voix sépare le candidat de la coalition au pouvoir à celui du TIM.

L'examen du **projet de loi de finances 2020** par le Parlement a subi d'importants retards. Le texte a été adopté par l'Assemblée en un temps record, sans véritable débat. Il a été transmis tardivement au Sénat au point que la navette entre les deux chambres n'a pas pu se tenir dans les délais impartis. La loi de finances devra être validée par voie d'ordonnance. Le Sénat, majoritairement pro-HVM, a exprimé de fortes réticences vis-à-vis de ce texte auquel il reproche un manque de transparence. Les prévisions budgétaires prévoient une réduction conséquente des crédits destinés à la Chambre haute, menacée de suppression par la réforme constitutionnelle qui devrait faire l'objet d'un référendum courant 2020. En amont de ce référendum, le gouvernement prévoit des élections sénatoriales anticipées qui réduiraient fortement le nombre de sénateurs. Le projet a été adopté par le Sénat après le vote de plusieurs amendements, parmi lesquels le retour de la subvention de l'Etat à la Jirama, la suppression du budget destiné à la tenue de sénatoriales et le rétablissement du budget de la Chambre haute. La société civile a dénoncé pour sa part sur les nombreuses zones d'ombre du texte, notamment l'inscription à un niveau très élevé de « *provisions sur investissement* », sans allocation précise et qui représentent plus de 8 % du budget total. « *Une porte ouverte à la corruption ou aux détournements* », selon le CCOC.

Quelques centaines de fonctionnaires et de nombreux chefs d'entreprise attendent **réparation et indemnisation pour les préjudices subis durant la crise politique de 2002 à 2009, prolongée jusqu'en 2013.** Depuis la mise en place du CFM, 37 demandes ont été reçues mais seuls quatre proches de Didier Ratsiraka ont bénéficié d'une amnistie. Nombre de demandes seraient en souffrance à la Cour suprême. Le sujet de l'indemnisation et des réparations est lui aussi en stand-by, en raison de l'absence de financements. Les bailleurs de fonds, sollicités, n'ont pas donné suite aux demandes qui leur ont été adressées. 1 272 dossiers de réparations et d'indemnisation ont été reçus par l'institution à ce jour.

Le **projet de loi sur le statut de l'opposition**, validé par l'Assemblée nationale, n'a pas été inscrit à l'ordre du jour du Sénat. Ses membres ont affirmé que les consultations doivent encore se poursuivre. Le projet ne reconnaît qu'une opposition parlementaire, qui exclut d'office Marc Ravalomanana de la fonction reconnue par la Constitution.

Les 11 **gouverneurs de région** nommés - 12 autres restent à désigner - ont suivi une formation en Chine durant 15 jours dans le but de les préparer à leur nouvelle mission, la Chine étant présentée comme un modèle à suivre en matière de développement.



Newsmada - 13/12/19

avec la France sans que soit abordé la question de la souveraineté malgache sur ces territoires.

Une **concertation nationale sur les îles Eparses** a été organisée. Objectifs annoncés : favoriser l'appropriation nationale et mobiliser l'opinion publique autour de l'enjeu de souveraineté sur ces îles. Près de 1 200 personnes ont participé aux travaux. Plusieurs résolutions ont été adoptées et remises à Andry Rajoelina présent à la cérémonie de clôture, accompagné d'un invité d'honneur, Didier Ratsiraka, l'un des pionniers des démarches engagées pour la restitution de ces îles. Au même moment, le président français a dévoilé son intention d'installer sur ces îles une station de recherche sur les océans et le climat. La déclaration a été très mal perçue par la partie malgache. Andry Rajoelina a répliqué qu'il n'y aura plus de discussion possible sur d'autres sujets

**Les chrétiens malgaches résidant aux Comores se sont vus interdire de célébrer Noël par le ministère des affaires islamiques.** Un communiqué désavoué le 25 décembre par le ministre de l'intérieur et le porte-parole du gouvernement. Le président Azali Assoumani aurait souvent annoncé que les religions autres que l'islam sunnite n'ont pas leur place aux Comores. Des médias malgaches se sont dits inquiets de la progression d'un islam rigoureux dans ces îles voisines et de son influence possible sur l'islam malgache.

Lancée depuis plusieurs années, la **Réforme du secteur de la sécurité (RSS)** a été passée à la loupe avec des représentants de la communauté internationale. Le gouvernement constate que malgré le lancement de la RSS, le niveau sécuritaire du pays reste faible. Une situation qui risque d'engendrer une nouvelle crise politique et sociale.

**L'enlèvement d'un opérateur économique d'Anjozorobe** par une bande d'une vingtaine de malfaiteurs, contre une forte rançon, a débouché sur la torture à mort de quatre villageois lancés à leur recherche. En représailles, la bande a tendu **un guet-apens à un groupe de gendarmes en patrouille. L'un d'eux a été tué**, deux autres blessés. Le premier ministre a fustigé la passivité, voire la complicité des autorités locales et de représentants de l'administration.

**Une trentaine de bandits ont attaqué deux autocars, un 4x4 et un minibus** à Betroka la nuit de Noël, faisant deux blessés. Un passager a expliqué que la caravane avait essayé des coups de feu et que les bandits avaient bloqué la route avec des troncs d'arbre.

**Un commerçant karana de la capitale a été enlevé pour la seconde fois en 2 ans.** La Communauté des Français d'origine indienne a offert une importante prime pour ceux qui pourraient aider à sa libération. Le kidnapping s'est produit en même temps que le procès d'une dizaine de personnes poursuivi pour le même crime au Pôle anti-corruption. Au terme de six jours de captivité, Navaz Veldjee a été libéré contre rançon. *L'Express* a noté qu'il s'agissait du 126e rapt depuis 1991. Comme à l'accoutumé, les enquêteurs ont déploré la réticence de la famille à collaborer avec eux.

**Condamné à une peine de 5 ans d'emprisonnement, le député Raveloson Ludovic a pu bénéficier d'un régime de main-d'œuvre pénale.** Il a ensuite occupé un emploi à la Chambre de commerce de Morondava. Une faveur dénoncée par nombre d'observateurs qui suspectent un acte de corruption. Le scandale a conduit la gendarmerie à procéder à son arrestation et à la reconduire en prison. La société civile a dénoncé les « *manœuvres corporatistes* » des députés qui ont mis en place une **commission spéciale chargée de l'examen des demandes de suspension de la détention, des mesures privatives ou restrictives de liberté ou de la poursuite des parlementaires.** Une lettre ouverte a été adressée au président de la République, au président de la HCC et au ministre de la justice pour dénoncer les tentatives de libération du député Raveloson.

Le Pôle anti-corruption (PAC) a reçu la lettre de la commission spéciale en charge de la levée des immunités parlementaires demandant la suspension des poursuites à l'encontre du député Hasimpirenena Rasolomampionona. La chambre d'accusation a rejeté la demande, l'infraction ayant eu lieu antérieurement à son élection, alors qu'il était DG du service des domaines. Le député nouvellement élu ne peut donc bénéficier de l'immunité parlementaire, fait valoir le PAC.

**Les deux représentants de l'Assemblée nationale au sein de la HCJ ont été élus.** Ses membres sont désormais tous connus. Ils vont enfin pouvoir siéger et traiter des dossiers instruits par le Bianco et concernant les plus hauts personnages de l'Etat, pénalement responsables des actes accomplis dans l'exercice de leurs fonctions. La procédure reste cependant excessivement complexe et peu susceptible d'aboutir. Les mises en accusation ne peuvent réellement débiter sans l'aval des députés.

La libération de détenus sans l'avis préalable des juges lors de la visite d'Andry Rajoelina à la maison centrale d'Antanimora aurait, pour partie, décidé le **syndicat des greffiers** à lancer un mot d'ordre de grève. Il est reproché au pouvoir de s'être immiscé dans plusieurs affaires relevant de la justice.

**Claudine Razaimamonjy, ex-conseillère de la présidence sous Hery Rajaonarimampianina, a été condamnée à dix ans de travaux forcés** pour détournement de deniers publics. Quatre autres personnes ont écopé de lourdes

condamnations. Parmi les personnalités éclaboussées dans cette affaire, Olivier Mahafaly, ancien premier ministre, a été cité comme témoin, son cas étant du ressort de HCJ. Une procédure déclarée « *irrecevable* », par l'Assemblée en décembre 2018. Il s'agit de la seconde condamnation prononcée à l'encontre de Claudine Razaimamonjy. D'autres affaires la concernant sont en cours d'instruction.

**Actes de tortures perpétrés par les forces de l'ordre durant une garde à vue** : 54 ordres de poursuite sont en instance, selon un rapport de la CNIDH. L'affaire d'Antsakabary, qui remonte à 2017, est dans tous les esprits. Les ministres de la sécurité publique qui se sont succédés depuis n'ont jamais engagé un ordre de poursuite à l'encontre des policiers, présumés coupables alors que les habitants ont subi des représailles de leur part. Sur une centaine de plainte que la CNIDH a reçue cette année, plus d'une vingtaine font référence à des actes de torture perpétrés par les forces de l'ordre, y compris l'armée.

**Le placement de personnes en détention préventive n'est plus systématique.** Des peines alternatives sont prononcées et des mesures ont été prises pour accélérer le traitement des dossiers. À deux semaines de la date butoir fixée par Andry Rajoelina, la surpopulation carcérale avait légèrement diminué. A la maison centrale d'Antanimora, 200 détenus ont été libérés depuis la visite d'Andry Rajoelina. La procureure de la République déplore cependant qu'une grande partie des personnes soumises au contrôle judiciaire ne respectent pas les procédures.

Le SIF et le Collectif Tany ont **dénoncé le placement en détention préventive de neuf habitants de Soavinandriana** dans le cadre d'un litige foncier opposant 300 familles à un ancien ministre. Une utilisation abusive de ce procédé auquel le pouvoir s'était engagé à mettre fin.

Le **Comité national de l'Initiative pour la transparence des industries extractives (EITI)** a procédé à la remise officielle des rapports 2017 et 2018, en dépit de la démission de sa secrétaire exécutive, très critique vis-à-vis de l'Etat, qu'elle juge peu motivé pour les questions de gouvernance minière. La non-publication du rapport 2017 en raison de difficultés de financement, avait causé la suspension temporaire de Madagascar en 2018. En 2019, seuls une partie des fonds nécessaire a été débloquée. Après la réintégration de Madagascar dans l'EITI en juin, une nouvelle validation était prévue à la fin du mois.

Dans le cadre d'un **projet « Renforcement des institutions de lutte contre la corruption à Madagascar »**, co-financé par les gouvernements norvégien et allemand, une cellule spécialisée sera mise en place dans chaque ministère avec l'appui du Bianco. Six personnes ont été placées en détention préventive dans le cadre de l'affaire de corruption au concours d'admission à l'Ecole de la magistrature qui avait conduit à l'annulation des épreuves. Le conseil des ministres a limogé le directeur général du trésor, Herivelo Andriamanga, suite à la diffusion sur les réseaux sociaux de la photo d'un véhicule Audi avec plaque officielle, appartenant à la DG du trésor, utilisée comme tête de cortège d'un mariage. La disparition d'une somme colossale de 800 millions Ar au niveau de la paierie générale aurait précipité la décision de limogeage.

**Plus de 60 dossiers de blanchiment d'argent ont été déférés au parquet du PAC durant cette année**, pour un montant estimé à 400 milliards Ar, soit un quadruplement par rapport à l'année 2018, score attribué à la mise en œuvre de la loi de février 2019 relative à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.

**Deux Chinois et deux Malgaches ont été condamnés dans l'affaire de mariages forcés** qui se sont tenus en mars à Moramanga, avec la complicité d'agents de la commune. Les Chinois avaient été mis en contact avec des jeunes filles malgaches par un réseau de traite expéditeur de travailleuses vers l'extérieur, notamment vers la Chine.

Un homme soupçonné de **recrutement et d'envoi de travailleuses malgaches vers les pays arabes** a été intercepté par le service central des enquêtes spécialisées dans un quartier de la capitale. Un individu originaire d'Andapa, haut lieu de la traite, a été condamné par le Pôle anti-corruption à 8 ans de prison ferme.

**Une dizaine d'opposants Comoriens demandent l'asile à Madagascar.** Ils ont rencontré les représentants de l'OIM et attendent de connaître la décision du ministère de l'intérieur.

L'Assemblée nationale et le Sénat ont adopté le **projet de loi contre les violences basées sur le genre** après qu'une **vive polémique** ait vu le jour sur le fait que ce texte pourrait ouvrir la voie à la reconnaissance du « *mariage pour tous* ». Les autorités ont démenti fermement ces allégations. Le rapporteur du texte à l'Assemblée a déclaré : « *l'adoption d'une loi favorisant le mariage entre personnes de même sexe à Madagascar est inenvisageable. Il est inconcevable qu'une telle loi soit adoptée en terre malgache.* » Le député Fidèle Razara Pierre a été rappelé à l'ordre par le bureau permanent de l'Assemblée pour « *désinformation et déstabilisation* » après avoir affirmé que la loi sur les VBG tend à favoriser le mariage entre personnes de même sexe. La FJKM a dénoncé les dérives homosexuelles et le « *mariage pour tous* ». **La coordonnatrice résidente du Système des Nations unies a déclaré qu'elle ne voyait « aucune relation entre la loi sur les VBG et le mariage homosexuel ».** L'Express a noté que sur les réseaux sociaux des personnes n'hésitent plus à stigmatiser l'homosexualité et à laisser entendre qu'insulter ou agresser les homosexuels sont des actes légitimes. L'adoption de ce projet de loi a été saluée par la société civile et par la première dame, présidente de l'association Fitia et ambassadrice du FNUAP.

**Des étudiantes victimes de corruption sexuelle portent plainte.** Transparency International-Initiative Madagascar (TI-IM) encourage les victimes à briser le tabou. TI-IM lancera en 2020 des investigations sur ce thème qui sera approfondi lors la prochaine Journée mondiale des droits des femmes.

**Plus de 10.000 enfants travaillent dans des mines artisanales de mica dans le Sud,** révèle un reportage réalisé en collaboration avec l'association Terre des Hommes. De grandes marques sont pointées du doigt pour manque de suivi de la traçabilité de leurs achats en Chine. 46 000 tonnes de mica ont été exportées par la Grande île en 2018, dont 91 % envoyés en Chine. Un volume qui a permis à Madagascar de concurrencer progressivement l'Inde, pays dans lequel également 22.000 enfants travaillaient pour le mica en 2016.

**Lutte contre l'apatridie - 2 700 de certificats de nationalité ont été délivrés depuis la loi du 25 janvier 2017** qui stipule qu'est reconnu comme malgache l'enfant né d'un père et/ou d'une mère malgache. Désormais, les femmes malgaches épousant des étrangers peuvent offrir à leurs enfants leur nationalité. Malgré cette avancée significative, la lutte continue pour des milliers d'autres apatrides qui n'ont pas pu fournir les documents administratifs exigés, notamment leur acte de naissance. De plus, bon nombre d'apatrides s'isolent et n'osent pas consulter les services administratifs. Un plan national d'action pour l'éradication de l'apatridie est en cours d'élaboration.

**Le fonctionnement des universités connaît depuis plusieurs semaines des perturbations suite à un mouvement de grève des enseignants.** Les étudiants exigent la reprise des activités pédagogiques. L'agitation estudiantine trouve également son origine dans les arriérés de versement des bourses et la volonté du ministère de déloger les occupants illicites des cités universitaires. Des affrontements ont eu lieu avec les forces de l'ordre, des arrestations opérées. Etudiants et universitaires ont réclamé la démission de la ministre de l'enseignement supérieur.

**Le Plan stratégique national de lutte contre le VIH/Sida connaît un gap de financement de 97 millions de dollars** sur les 130 millions jugés nécessaires pour mettre en œuvre le plan jusqu'en 2022. Le ministère de la santé, le comité national de lutte contre le Sida et ses partenaires ont annoncé la tenue d'une campagne de dépistage auprès de 100 000 personnes.

Le 14e rapport de l'**indice de la faim dans le monde**, publié par « *Global hunger index* » (GHI), qualifie la situation de Madagascar d'alarmante. La Grande île occupe la 114e place sur 117 pays étudiés. Le GHI indique que le changement climatique a des impacts directs sur l'alimentation et le développement durable de la population.

Le **projet de loi sur la communication médiatisée** a été examiné à l'Assemblée. Les députés ont proposé quelques amendements avant d'adopter le texte à l'unanimité. Pour *Midi*, la disposition relative à l'interdiction pour les médias de publier des informations issues des réunions à huis clos, porte atteinte au métier de journaliste d'investigation.

Un « **salon des médias** » a eu lieu comme chaque année à l'ambassade de Chine, rapporte *Midi*. Le quotidien mentionne la présence d'une trentaine de représentants de la presse. Dans son allocution, l'ambassadrice de Chine s'est étendue sur l'efficacité du système socialiste à la chinoise, expliquant qu'il a permis à son pays d'atteindre le progrès économique qui est le sien actuellement. [On apprenait le même jour de l'ONG « *Comité pour la protection des journalistes* » que près d'une cinquantaine de reporters sont emprisonnés en Chine.]

Les négociations sur le **nouvel accord de pêche entre l'UE et Madagascar** pourraient enfin aboutir après un an de négociations. Selon le ministère de la pêche, « *les ressources halieutiques ne doivent pas être vendues à des prix bradés et la gestion doit être renforcée et s'effectuer dans un cadre aussi transparent que possible.* » 6,1 millions d'euros de redevances ont été versés à l'État malgache durant l'exercice 2015-2018.

L'opérateur économique Eddy Maminirina a été condamné à 5 ans de prison ferme et à une amende de deux milliards Ar par le **tribunal spécial pour le bois de rose**. L'affaire remonte à 2014 et 2015. Pour *L'Express*, les condamnations prononcées semblent douces au regard de la sévérité des peines prévues par la loi instituant cette juridiction.

A l'approche des fêtes de fin d'année, l'Alliance Voahary Gasy (AVG) a lancé un appel à la vigilance à propos **du risque de la reprise des trafics de bois de rose**.

La **révision du code minier de 2005** en chantier depuis de longs mois, a fait l'objet d'un forum organisé au Mining Business Center à Ivato. L'avis est unanimement partagé sur la nécessité de le refondre ou de le modifier dans le sens d'une amélioration des retombées positives pour l'Etat, les collectivités locales et les populations. **Le pouvoir est impatient de clore la phase de concertation** débutée en janvier mais la société civile juge que le projet présenté manque de transparence quant à la gestion des revenus fiscaux. **Les aspects environnementaux, fonciers et sociaux ont, selon elle, été sacrifiés** au profit d'une approche trop exclusivement financière. Les représentants de la Plateforme de l'organisation de la société civile sur les Industries extractives regroupant 13 entités ont quitté le forum avant son terme. Dans un communiqué, le Craad-OI et le Collectif Tany avaient réclamé la poursuite des consultations pour une meilleure prise en compte des droits économiques, sociaux, environnementaux et sanitaires de la population. La Plateforme rappelle que le ministère prévoit d'octroyer 50 nouveaux permis miniers, 500 permis d'exploitation

artisanale et 500 permis de recherche alors même que le nouveau code est encore en discussion. « *Nous craignons fort des risques de corruption via un système d'octroi de gré à gré* », alerte-t-elle.

Le premier ministre a fait savoir que suite aux contestations persistantes des riverains, le projet « **Base Toliara** » fait l'objet d'un réexamen. Un audit financier et organisationnel du **projet QMM** est par ailleurs attendu, suite à la demande de la compagnie de faire participer l'Etat à une 3<sup>e</sup> augmentation de capital.

**L'eau en aval de la mine de QMM/Rio Tinto de Taolagnaro contient de fortes concentrations d'uranium et de plomb** pouvant mettre en danger les populations qui dépendent d'un lac et d'une rivière pour l'eau potable, selon une ONG britannique. Le processus d'extraction d'ilménite peut selon elle concentrer les radionucléides. Rio Tinto a mandaté une société de conseil indépendante pour mener une étude après la publication de ce rapport.

A la veille de la **COP25, une conférence des jeunes de l'océan Indien** s'est tenue dans la Grande Ile, classée zone à risque en tant que 7<sup>e</sup> pays le plus affecté par le changement climatique. Cette réunion a permis de trouver des ambassadeurs pour toutes les îles du sud-ouest de l'océan Indien, prêts à aller plaider la cause de la sous-région à Madrid mais les accréditations promises n'ont pu être obtenues des autorités. « *Lors des grosses négociations internationales, c'est souvent la jeunesse issue des pays développés qui est représentée, parce qu'ils peuvent se payer le voyage* », a déploré une participante. La jeune activiste Marie Christina Kolo qui représentait la jeunesse à Madrid a reproché au ministre de l'environnement d'avoir tenté de faire entrave à sa participation aux débats.

**Madagascar accueillera la première conférence ministérielle sur le changement climatique en avril 2020.** La décision a été prise par la coalition des ministres des finances sur le changement climatique qui regroupe 51 pays, dont la Grande île. Madagascar faisant partie des pays qui pourraient être les plus touchés par le changement climatique, le gouvernement escompte une aide internationale de 150 millions de dollars pour faire face à ce défi.

**Liège Airport s'engage à planter 600 000 arbres d'ici cinq ans à Madagascar** pour un montant de 30 000 euros en s'associant à l'ONG belge Graine de vie, un des acteurs principaux de la protection et de la restauration forestière à Madagascar.

**Projet « Tana-Masoandro » - Les habitants d'Ambohitrimanjaka ont manifesté de nouveau leur opposition.** Le pouvoir laisse entendre que de nombreux propriétaires ont déjà donné leur accord pour céder leurs terrains à l'Etat. Près de 4 600 propriétaires seraient concernés par le projet et non 972 comme le pouvoir l'indique, affirment les opposants. Des propriétaires se sont résignés à vendre face aux difficultés rencontrées pour justifier de leur situation. Les opposants ont tenu une conférence de presse pour protester contre la condamnation à deux ans de prison avec sursis de 12 des 13 manifestants arrêtés le 17 octobre.

**La Chine va aider Madagascar à moderniser son réseau de télécommunications.** Le projet consistera en la création de nouvelles infrastructures incluant 130 km de liaisons par fibre optique et la mise en place de centres de gestion de données. Le projet contient également un **volet sécurité** avec l'installation de caméras de surveillance intelligentes et haute définition dans la capitale, Toamasina et Nosy Be. Pour le premier ministre, ces outils contribueront à la sécurisation urbaine et rassureront les investisseurs.

La BAD offre une garantie de 100 millions de dollars pour le **projet hydroélectrique Sahofika sur le fleuve Onive**. Sa construction devrait débuter en 2020 pour une durée des travaux de cinq ans. Le projet permettra à Madagascar de réduire sa production d'énergie thermique jusqu'à 90 %.

**Diaspora : le gouvernement confirme ses engagements.** Il entend mettre en place des programmes participatifs destinés aux Malgaches qui vivent à l'extérieur. Une étude de 2013 révèle que la diaspora est estimée à environ 200.000 membres. Selon la Banque mondiale, elle a transféré en 2018 425 millions de dollars vers Madagascar.

**Jirama** - Après plusieurs mois d'attente, Vonjy Andriamanga, ancien ministre de l'énergie, de l'eau et des hydrocarbures, a été nommé DG en conseil des ministres. Une nomination qui a surpris dans la mesure où cet ancien membre du gouvernement a été limogé le 30 octobre pour ne pas avoir été capable de solutionner les problèmes de délestage et de coupure d'eau. Il ne figurait pas dans la liste des postulants qui ont passé des entretiens avec le cabinet de recrutement international mandaté par la Banque mondiale.

**Air Madagascar dans la tourmente.** 20 mois après la signature d'un partenariat stratégique avec Air Austral, la compagnie malgache compterait ouvrir son capital à d'autres investisseurs, notamment Ethiopian Airlines. La participation d'Air Austral serait ramenée à 10 %. Les deux compagnies se font le reproche de ne pas avoir tenu leurs engagements.

**L'Agence nationale pour la promotion de l'emploi, le « Pôle emploi malgache », devrait voir le jour en 2020,** annonce la ministre du travail et de l'emploi.

**Seuls 6 % des Malgaches bénéficient d'un travail décent et d'une couverture sociale.** 10 à 12 % des sociétés privées formelles affilient leur personnel à la Caisse nationale de prévoyance sociale (Cnaps).